L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 20 FEVRIER 1892.

Nécrologie.

Grand concours de monde hier—parents et amis—au convoi de M. René Communy, natif de la Nouvelle-Orléans. Encore un type disparu de la vieille société créole ; type essentiellement original et qu'à une époque, assez reculée déjà, tous connaissaient lui.

M. René Communy était avant tout un homme d'honneur.

Membre d'une famille haut placée dans la considération publique, il en avait reçu les meilleures leçons, qui ne furent jamais oubliées par lui.

Dans chacun des emplois, des postes de confiance qu'il occupa, il se montra invariablement le fidèle du devoir ; on pouvait s'en remettre à lui de l'accomplissement de toute tâche qu'il avait acceptée. Durant de longues années il fut l'un des aides les plus utiles, les plus compétents des divers voyers de la Nouvelle-Orléans.

Ses capacités étaient si bien reconnues que l'inamovibilité paraissait lui être acquise dans ces fonctions.

Un sentiment du devoir, si intense en lui, se mêlait une affabilité extrême envers tous ceux qui visitaient son bureau, étaient avec lui en relations d'affaires ou autres. Il se multipliait afin de leur être agréable, et l'on était vraiment frappé de cette amenité, de cette exquise douceur de façons en cette nature éminemment impétueuse, violente.

D'une énergie indomptable, vite il s'emportait, mais plus vite encore s'opérait l'apaisement.

Et aussitôt le sourire revenait à ses lèvres, sarcastiques au plus haut degré.

Oui, le sarcasme lui venait souvent ; rien cependant qui eut l'intention de porter une atteinte sérieuse. La plaisanterie était chez lui un besoin ; elle partait comme flèche, à l'accompagnement de bordées d'un rire large, franc, qui vous gagnait irrésistiblement. Grande spontanéité dans la réplique, du trait, de l'esprit et beaucoup.

Les mots heureux de lui étaient pas rares, et l'accent, la mobilité, le vif-argent de la physionomie y ajoutaient encore du prix.

Nos rapports—toujours charmants—étaient de tous les jours entre nous, mais depuis bien des années déjà nous avions perdu de vue ce vieil ami qui aimait tant et tant son pays et ses compatriotes.

Difficile de rencontrer plus joyeux, plus aimable compagnon ; humeur égale qui ne s'aigrissait point, même aux plus mauvaises heures. Un véritable gentilhomme à l'école de Démocrite.

M. René Communy, qui était âgé de 71 ans, a succombé aux effets d'un cancer dont il souffrait depuis longtemps. C'était un vieux garçon, et si nous ne nous trompons son nom meurt avec lui.

Nous saluons affectueusement cette tombe d'un compatriote, d'un grand cœur, d'une âme généreuse, d'une nature toute d'élan pour qui l'amitié fut toujours un culte.

THEATRE DE L'OPERA.

Bénéfice de M. Bordeneuve.—LES HUGUENOTS.—*Bénéfice de Mme Cagniart.*—AIDA.—UN RÊVE DES CONCERTS DU CIEL. *Ode symphonique avec chant par M. H. Rolling.*

Peu de jours nous séparent de la clôture de la saison 1891-1892 et d'ici là les visiteurs et les étrangers attirés surtout par le renom de nos fêtes carnavalesques, afflueront sans nul doute à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons donc lieu de penser que cette venue fera monter le niveau des recettes de l'Opéra. Il en est grand besoin.

Depuis quelque temps notre population semble atteinte de nous ne savons quelle indifférence à l'endroit de notre scène lyrique. Certaine soirée à laquelle des spectateurs équivaut presque à un abandon. Fait d'une explication assez malaisée.

En effet, le répertoire est aussi varié que possible ; deux importantes nouveautés ont été mises à la scène ; des reprises intéressantes ont eu lieu ; de la diversité a été apportée à la distribution des ouvrages, qu'on a représentés avec des interprètes différents se succédant et ayant toutes les qualités requises. Enfin la présente troupe est de celles dont vous pouvez présenter le tableau à quiconque connaît le personnel artistique des théâtres de France, et il vous dira qu'il en est peu, très peu, qui puissent aller de pair avec la nôtre.

Mais le public a de ces étrangetés ; c'est souvent un sphinx, impénétrable au plus habile.

Dieu veuille que ce quasi abandon fasse trêve au moins à l'occasion des bénéfices. Une salle pleine, en cette honorable occasion, est blessante, dont souffre vivement l'amour-propre de l'artiste.

Ce soir c'est M. Bordeneuve (*Marcel*), qui se présentera comme bénéficiaire dans *les Huguenots* avec M. Paulin (*Raoul*), Mme Saux (*Valentine*).

C'est la dernière occasion qu'on aura d'entendre, cette saison, la partition radieuse entre toutes, et qui, chaque année, retrouve une jeunesse, une fraîcheur nouvelle. *Les Huguenots* comptent aussi parmi les œuvres le mieux réussies par la troupe de l'Opéra ; de même que le bénéficiaire de ce jour figure parmi les pensionnaires les plus méritants de M. Maggi.

Demain en matinée troisième représentation d'*Hérodiade*, le soir *les Mousquetaires au couvent*.

Lundi, bénéfice de Mme Cagniart, c'est à dire soirée à laquelle doivent s'intéresser tous les amis, les appuis de l'Opéra. En effet si vous jetez un coup d'œil rétrospectif sur les quatre mois—à peu de jours—que nous venons de traverser, vous constaterez qu'elle y a fait un travail aussi laborieux qu'intelligent. Presqu'à toutes les représentations vous la retrouvez, malgré ce rude service jamais une altération dans son répertoire, causée par elle. Invariablement elle a été prête sans que jamais sa voix ait fléchi sous ce rude service.

Dès son début—dans *les Huguenots*, n'est-ce pas ? elle a gagné les sympathies de notre parterre, et depuis lors celles-ci lui sont demeurées fidèles.

Nous venons de dire que son labeur au théâtre n'a point porté atteinte aux moyens vocaux de Mme Cagniart ; ajoutons qu'elle ne s'est point bornée à celui-là. Chaque fois qu'il lui a été demandé de participer par un talent, à quelque œuvre méritante, elle y a spontanément, joyeusement accédé. C'était là encore une raison pour que la faveur du public s'attachât à elle, ainsi que cela est.

Voici le moment de le témoigner d'une façon tangible à la charmante artiste, en se rendant à l'appel qu'elle adresse aux habitués de notre scène lyrique française.

Cet appel est appuyé, d'ailleurs, d'un bien attirant programme : *Aida*, l'un de ses rôles les plus heureux et une primeur : *Un rêve des concerts du Ciel*, ode symphonique avec chant. C'est la dernière œuvre de M. H. Rolling, et ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre en petit comité, en disent, en pensent un bien que l'auditoire de lundi ratifiera sans doute.

Ce sera donc le second succès remporté à l'Opéra par l'éminent professeur, pianiste et compositeur.

On se souvient que le bénéfice de Mme Cagniart avait été fixé une première fois, il y a quelques semaines ; mais les circonstances en ont amené le renvoi à une date ultérieure. Nous avons cité alors les titres, les mérites de la faloon ; depuis elle n'a fait que gagner dans l'esprit du public.

Grand Concert.

A demain la matinée au bénéfice des Sœurs Carmélites déchaussées. Nous l'avons déjà dit ici, il s'agit d'un concert vocal et instrumental, organisé par des amateurs—instrumentistes et chanteurs, qui eux prêtent leurs plus distingués. Non seulement ils ont mis leur talent à la disposition des Sœurs bénéficiaires, mais encore ils se sont intéressés au placement des billets, et l'on nous dit qu'il s'en est vendu bon nombre.

Nous renvoyons le lecteur au très brillant programme de cette fête musicale. On la trouvera à la première page du journal. Les morceaux en sont choisis avec soin ; et le mérite des chanteurs et instrumentistes promet bonne exécution. La Salle de l'Union Française sera donc probablement pleine On commencera à midi. Prix d'entrée—25 cents.

Mariage.

Une fête de faire part nous annonce le prochain mariage de Mlle M. Thérèse Malespeine à M. Jean Marie Faurie.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée lundi 22 février, à cinq heures en l'église St-Martin, à St-Martinville, Louisiane.

Académie de Musique.

A la matinée et à la soirée de ce jour, même spectacle : *A Son of Thespis*. Spectacle tout à fait en faveur, du reste, c'est ce que prouva surabondamment le compte de caisse de cette semaine.

Nos lecteurs ne l'ont sans doute point oublié, ces quatre actes sont de M. Milton Nobles. Les deux principaux rôles en sont tenus par lui et Mme Dollie Nobles et leur entourage les seconde vraiment à souhait.

A Son of Thespis participe tout à la fois de la comédie, du drame et de l'idylle.

M. Milton Nobles s'y montre à la hauteur de sa réputation d'écrivain dramatiste et de comédien.

Théâtre St-Charles.

La troupe qui, toute cette semaine, a joué *Ole Olsen*, arrive aujourd'hui au terme de son engagement. Pour ses adieux, deux représentations du même ouvrage, ce matinée, ce soir-ci. Il a fait bonne route depuis dimanche dernier et nous n'en sommes point surpris.

C'est une pièce heureuse, elle plaît aux masses ; dans toutes les villes elle a été d'un beau produit pour la troupe qui l'exploite actuellement.

Demain reprise d'une comédie extrêmement populaire et dont les rôles sont tenus par des premiers sujets distingués et un groupe de très satisfaisant ensemble : *Hearts of New York*.

Grand Opera House.

Les deux représentations d'aujourd'hui—à midi, à 8 heures—seront les dernières de la Compagnie de Minstrels, sous la direction de l'excellent comique Al. G. Field. Cette troupe est la plus nombreuse dans son genre, qui soit aux Etats Unis. Et ce n'est pas seulement pour le nombre qu'on la cite mais pour la valeur et la variété de ses sujets.

Demain Lillian Lewis.

Le Pectoral Cerise d'Ayer est, sans contexte, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1892.—Indications Pour la Louisiane. — Temps couvert et pluie, plus froid.

Température du 19 février 1892.
Thermomètre de E. & L. CHAUDET, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Canondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrades
6 heures du matin.....	62	17
Midi.....	76	24
3 P. M.....	78	25
6 P. M.....	74	23

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS.
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Charles Panter à Mlle Thérèsa Skelly.
Charles Wagner à Mlle Amanda Lewis.
Edward Kelly à Mlle Mary Shields.
George Hand à Mlle Margaret McGrane.

Naissances.
Mme John Roubatham, un garçon.
Mme James McDermott, un garçon.
Mme Louis Lavigne, un garçon
Mme Emile Perrault, une fille.
Mme Stewart Hortard, une fille.
Mme Frank Rolmare, une fille.
Mme Mathew Toomey, un garçon.
Mme M. C. Cambiaé un garçon.
Mme David Lavy, un garçon.
Mme Nelson Schearer, une fille.
Mme Jean Knoepfler, une fille.

Décès.
Samuel Boote, 1 an, coin des rues Prytania et Valence.
Peter Barr, 67 ans, 308 rue Girod.
May Gay, 47 ans, 292 rue Felicity.
Mme Eugénie Brahl, 43 ans, Hôtel Dieu.
Frederick Christoffer, 35 ans, coin des rues Chippewa et Avenue de la Louisiane.
Paul Fottier, 33 ans, 66 rue Française.
Blanche Julien, 3 ans, encoignure des rues Lapeyrouse et White.
Henry Adelaide Wilts 76 ans, 349 rue Nord Claiborne.
Thomas Ankersbelm, 2 ans, 92 rue Congress
Philomène de Ternac, 7 ans, 113 rue Congrès
Veuve Marie Harry, 72 ans, 74 rue Allibe
Veuve Adelle Edwards, 60 ans, 40 rue Nord Robertson
Mme Anne Byrnes, 36 ans, 56 rue Palmyre.
George Walsch, 2 ans, 228 rue Commune.
George Glover, 2 mois, 96 rue Général Taylor.
Marie Aroequet, 1 an, 364 rue Domaine
Patrick Darcey, 67 ans, 241 rue Chippewa.

Cour Civile de District.—

A. Darcantel contre la People's Slaughterhouse and Refogerating Co. Jugement en faveur des défendeurs, le juge étant d'avis que le Conseil de ville et le Bureau de santé ont seules le droit de fixer l'emplacement et de régler l'inspection des abattoirs.

Léon Frédéric, épicier, fait cession de biens. Actif, $5,000 ; passif, $1,807.10.

J. F. Braker contre la Merchant's Mutual Ins. Co, pour $1,350.

Dr W. H. Halcombe contre Maire A. Welch pour $150.

John Ayer contre la compagnie de l'Illinois Central pour $3,800.

Jos N. Wolfson contre Morel, pour $900.

J. H. Conner contre W. J. Delano pour obtenir une injonction.

H. B. Lere demande l'émancipation.

Deuxième cour de recorder.

—Albert Morel et Nina Salvant devaient comparaître hier devant le juge Aucoin pour répondre à une accusation de complicité dans l'assassinat de Sidney Andry par Drausin Fortier, mais le principal ayant jusqu'à présent réussi à se soustraire à toutes recherches, l'affaire a été remise indéfiniment.

Arrestations.—Les officiers de cour McCerran et McGovern ont arrêté hier matin, à 10 heures, en vertu de mandats d'amener lancés par le juge Bringier, par suite d'accusations portées par le caporal Joyce, seize brocanteurs de la rue Sud Rempart. Ils sont accusés d'avoir vendu des couteaux à viroles, poignards, brass knuckles, etc.

Ce sont :

M. Sahuqué, No 182 rue Sud Rempart.
R. Snaban, No 148 rue Sud Rempart.
M. Movetsky, No 288 rue Sud Rempart.
H. Copland, No 90 1/2 rue Sud Rempart.
L. Copland, No 89 rue Sud Rempart.
M. Weinberg, No 83 rue Sud Rempart.
Jacob Abrahrmson, No 229 rue Sud Rempart.
W. M. Peterson, No 211 rue Sud Rempart.
Alex. Z. Zander, No 231 rue Sud Rempart.
L. Morris, No 253 rue Sud Rempart.
J. L. Bouart, No 243 rue Sud Rempart.
J. Louis, No 130 rue Sud Rempart.
J. Heller, No 121 rue Sud Rempart.
Jacob Katz, No 184 rue Sud Rempart.
M. Copland, rue Sud Rempart, près Lafayette.

Congrès Trans-Mississippi.—Les comités des diverses organisations commerciales chargés de l'organisation du Congrès Trans-Mississippi, se sont réunis et ont arrêté les points principaux du programme.

M. J. C. Wickliffe fera un discours sur "l'immigration" et M. Warner Miller sur "le canal du Nicaragua".

MM. Stauffer et Hardie ont été chargés de demander à MM. Gibson et White de faire un discours.

Le Maire Shakespeare fera un discours et sera nommé président temporaire. La prière sera dite par le Rév Palmer.

La Convention sera tenue au théâtre St-Charles. On compte sur 7,300 délégués. Un comité a été nommé pour s'occuper de la question des badges et de l'impression.

Le comité a ajourné à ce soir à 7:30 heures.

Incendie.—Hier matin à 2 heures 15, le feu s'est déclaré au No 304 de la rue Garquet, occupé par Pat McKernan et lui appartenant.

L'immeuble, qui était assuré $1,500, à la compagnie Sun Mutual, a été complètement détruit. Une partie de mobilier a été sauvée.

Le No 304 a ensuite été détruit par les flammes. Il appartenait à Mme Vve M. Banks et était occupé par Mme Johannah Hyman. Le mobilier de cette dernière était assuré $400 à la compagnie Hibernia.

Le No 308 occupé par Vve Susan Faulkner, a aussi été totalement détruit ainsi que le mobilier. Le tout était assuré $1,100 à la compagnie Pelican.

Le No 310 occupé par C. O. Cox, a reçu $250 de dommages. Assurance, $1,900 à la compagnie Pelican.

Alarme à la boîte No 154.

Accident.—A 5 heures du soir les étudiants ont été appelés à la b'anchisserie Troy, pour donner leurs soins à un garçon de 14 ans nommé Louis Marcil demeurant au No 151 rue Toonlase, qui à midi, se trouvant occupé entre Bayou Road et Grand Route St Jean, avait été douloureusement blessé d'un coup de pied de cheval.

Les Longshoremen.—Les longshoremen ont informé les stevedores qu'à partir de lundi, 22 février, au lieu d'être payés à raison de 50 cents par heure, et proportionnellement pour chaque fraction d'heure, ils exigeront, pour chaque heure commencée, le paiement d'une heure entière.

Ces exigences auront probablement pour résultat une grève.

Une entente entre les Sous-Comités.

Le résultat de leurs discussions soumis au Comité McEnery et au Comité Foster.

Les Sous-Comités nommés par les Comités McEnery et Foster se sont réunis hier matin dans un des salons de l'hôtel St-Charles.

A 12:30 heures, le Comité Foster a reçu avis qu'on n'arriverait probablement pas à une entente avant 4 heures de l'après-midi.

A cette heure les comités des deux factions se sont réunis pour apprendre le résultat de la conférence entre leurs représentants, mais ceux-ci ne s'étant pas encore accordés, on a ajourné à 8 heures du soir.

Cette heure venue, le comité McEnery est entré immédiatement en séance exécutive pour prendre connaissance de la communication de son sous comité laquelle a été paraît-il acceptée, mais on a refusé d'en divulguer la teneur.

Autant toutefois qu'il a été permis de l'apprendre, la question se résumerait dans la soumission de deux tickets d'Etat à une élection préliminaire, celui qui réunirait le plus de voix, devant être seul présenté aux suffrages du peuple à l'élection générale. A 10 heures, le comité a ajourné à ce matin à 11 heures, le comité Foster disant n'avoir encore reçu la communication adoptée par le Comité McEnery.

Pendu.—Wm. Smith, alias Hot Bill, la nègre qui, en février 1886, avait assassiné un vieillard du nom de Dominique Commence pour une raison des plus futiles, a expié son crime. Il a été pendu hier à 12:49 heures, à Gretna. Le shérif Rountree avait dée la ville terminé tous les préparatifs de l'exécution.

Le condamné, parfaitement préparé à son sort, s'est montré calme et résolu. Après avoir fumé plusieurs cigares pendant la nuit, il a pris un léger déjeuner.

A 11 heures, il a reçu la visite de sa mère qui a passé avec lui une demi heure et à laquelle il a recommandé de veiller sur ses frères et ses sœurs afin qu'ils ne fréquentent pas de mauvaises compagnies, car c'est là ce qui avait causé sa perte.

Le bourreau est arrivé de bonne heure et personne n'a pu voir ses traits. Il a conservé son capuchon et son masque pendant toute la durée de l'exécution.

A 12:35 heures, le condamné est monté sur la trappe qui s'est dérobée sous lui à 12:49 heures. Vingt minutes plus tard, la corde était coupée.

Les médecins ont constaté que la colonne vertébrale avait été rompue et que la mort avait dû être instantanée. Le corps a été mis à la disposition des parents et l'enterrement a eu lieu dans la journée au cimetière de Gretna.

Les plateformes du carnaval.—Le chef Gaster a donné l'ordre aux agents, de ne permettre l'érection d'aucune plateforme sur les trottoirs à moins qu'elle ne soit à une hauteur suffisante pour permettre le libre passage des piétons.

Marcheurs.—Les derniers préparatifs du grand concours qu'organisent MM. Bill Clark et Hermann Gallultz se poursuivent activement. Hier, deux nouveaux concurrents sont arrivés de St-Louis, Campana et Poirson, Français l'un et l'autre.

Campana, bien que d'un âge mur, est resté infatigable marcheur. Il a fait dans un des nombreux concours auxquels il a pris part, 568 milles en 6 jours.

C'est un ancien militaire qui a d'excellents états de service à son actif. A Dijon, il faisait partie d'un régiment d'infanterie, et le sachant tout intrépide marcheur que serviteur fidèle, ses supérieurs lui confiaient toutes les dépêches qu'ils avaient à communiquer à des points distants.

Nous rappelons que c'est lundi prochain, dans la soirée, que commencera la *"Go as you please."*

Le Bal de la Société Française.—C'est ce soir, comme nous l'avons plus d'une fois annoncé à nos lecteurs, qu'a lieu, à la Salle Grunewald, le grand bal annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette Société ; il est dans toutes les bouches. C'est l'Association mutuelle la plus nombreuse, la plus prospère qu'il y ait aux Etats-Unis ; c'est peut-être la plus économique ment dirigée que nous possédions à la Nouvelle Orléans, et nous ne croyons pas qu'aucune autre fasse autant de bien et rende autant plus de services à une colonie quelconque.

On sait quel entrain, quelle animation règne dans les fêtes que donne cette société à quoi pour elles sont connues et quel concurrencieux et utile emploi il est fait de leurs recettes. Nous pensons donc qu'il y aura foule, ce soir, à la Salle Grunewald. On ne trouve pas toujours l'occasion de passer une soirée agréable, tout en contribuant à une bonne œuvre.

Vol.—A la requête de M. Peter Maher, demeurant No 1,095 rue Tchoupitoulas, l'agent Geis, a arrêté un conducteur de char du nom de Joseph Robinson, que Maher accuse du vol d'une somme de $95.

Autre vol.—Les agents Bayhi et Woodworth ont arrêté dans une maison mal famée, située au No 161 de la rue Bienville, une nommée Jennie Woods qui est accusé par Percy H. Williams, pilote du steamboat *City of Florence*, du vol d'une somme de $136.

Le feu.—Hier matin à 9 heures 45, le feu a été endommagé pour environ $75 l'immeuble situé rue North Peters, près Mesant, appartenant à la Eclipse Boat House Company. Alarme à la boîte No 613.

Menue faits.—Hier matin à 11 heures est arrivé à bord du steamboat *Fergond* un nègre du nom de Sam Wallace, qui tandis que le bateau se trouvait à Hard Time Landing, était tombé d'une pile de balles de coton, et s'était grièvement blessé aux jambes. Il a été transporté à l'Hôpital de Marine dans une voiture d'ambulance.

—A 1 heure de l'après-midi, Mme A. Myers, demeurant rue Eugnien, près Claiborne, s'est évanouie rue du Canal, près Decatur. Après avoir reçu les soins des étudiants, elle a été ramenée chez elle.

Entre amies.

—On allez-vous faire votre voyage de noces ?

—A Belfort.

—Tiens ! pourquoi de ce côté ?

—Mon mari dit que c'est la ligne où il y a le plus de tunnels !

Deux amis se rencontrent à la sortie d'un cercle, après une longue absence.

—Comment, s'écrie l'un, tu joues toujours et tu n'es pas ruiné ?

—Mais non, répond l'autre.

—Oh ! reprend le premier avec un profond dédain, qu'est-ce que ce cercle-là ?

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von hoven vs Elizabeth Von Hoven, femme Albert Barlow et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 78,375.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Barlow et Elizabeth Von Hoven, sa femme décédée. Elle, moi, Sheriff, ai saisi et mis en vente par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété appartenant à la succession de la dite Elizabeth Von Hoven, femme Albert Barlow, consistant en les Lots Nos 72 et 74 rue Sainte Claire, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, et aux conditions ci-après, savoir :

1° Toute ce terrain, bâtisses ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, et spécialement tous les droits d'alluvion, de accrétions de toutes sortes, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Isle bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la Sauvage Mississippi, lequel est désigné comme lot "C" sur le plan original de Kohrville, et comprend la moitié du dit lot le plus près de l'avenue Peters. La dite portion de terre mesure 3 pas prés d'un cent soixante-quatre pieds sept pouces et une ligne de front à la rue Front le joint alors et s'étend en profondeur au fleuve Mississippi et il y également une largeur de deux cent soixante quatre pieds neuf pouces et une ligne, ayant une profondeur et façade le long de l'Avenue Peters à la marque des huitres ceux du fleuve Mississippi d'après un relevé fait par Arthur Léon dépendant une quatre de quatre cent soixante neuf pieds et à peu près de quatre cent soixante dix pieds à la ligne des basses eaux du fleuve.

2° Toute ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations et bâtisses droits, voies, privilèges et dépendances qui lui appartiennent et qui en dépendent ou pourront sorte situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Isle bornée par l'avenue Peters, et les rues Léontine, Tchoupitoulas et Front, lequel est désigné comme lot numéro deux sur le plan original de Richeville, la dite portion de terre comprend la moitié du dit lot le plus près de l'avenue Peters et mesure deux cent dix-neuf pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, deux cent soixante-deux pieds sept pouces à la rue Front, deux cent quat e-vingt-huit pieds sept pouces deux lignes de profondeur et façade à la rue Peters, à l'Avenue et à la rue Tchoupitoulas à la rue Front, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue Léontine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 janv.—30—fév.—2 8 15 22 27

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

La Crise Ministérielle en France.

Le Président Carnot accepte formellement la démission du Cabinet.

Paris, 19 février—M. de Freycinet, chef du Cabinet dont les membres ont donné leurs démissions hier soir, a eu ce matin une conférence avec le Président Carnot, et a formellement expliqué l'incident survenu hier soir à la Chambre et qui a amené la démission des ministres.

M. Carnot a demandé à M. de Freycinet de convoquer ses collègues à une conférence avec lui à 3 heures cette après midi et que la situation sera alors débattue.

Tous les membres du cabinet se sont réunis cette après-midi au bureau du ministère de la guerre et ont discuté la situation pendant une heure et demie. Ils ont finalement décidé de se rendre au Palais de l'Elysée et de remettre leur démission collective au Président Carnot.

La question relative à la mer Behring était aujourd'hui le principal sujet de discussion à la séance du Cabinet. La question est toujours au même point, et il n'y aura pas de changement avant que Lord Salisbury agisse sur le traité d'arbitrage.

Conformément au programme décidé, les ministres ont réuni au Président Carnot leurs démissions qui les a acceptées. Le Président a demandé aux ministres de reconsidérer leur décision, mais M. de Freycinet a insisté en disant que lui et ses collègues étaient arrivés à la conclusion qu'ils ne pouvaient pas rester au pouvoir après le vote d'hier à la Chambre.

Plusieurs personnes sont allées voir le premier ministre pour lui demander de revenir sur sa résolution, et qu'en se retirant ce serait une grande perte pour l'armée, mais il a été inflexible.

Dans les couloirs de la Chambre les membres discutaient la situation.

Le Jour dit que la seule chose praticable maintenant, c'est la dissolution de la Chambre des Députés.

Chambre des Députés.

Paris, 19 février—On suppose que M. de Freycinet n'avait pas l'intention hier de hâter la prise en considération du bill d'Association qui était destiné à intimider les évêques et satisfaire les radicaux.

La demande de M. Hubbard (?) pour l'urgence pour annoncer le bill devant la Chambre sans une seconde lecture, plaçait le premier ministre dans un dilemme.

S'il avait accepté la motion, cela équivalait à une attaque directe contre l'Eglise, et aurait par conséquent attiré l'hostilité des membres de la Droite, et en refusant l'urgence on accuserait le gouvernement de manquer de sincérité. M. Clémenceau a alors demandé à M. de Freycinet s'il ne croyait pas que cette question politique et de déclarer clairement s'il est pour ou contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. de Freycinet a alors demandé un vote de confiance, étant connu que sur la vie du cabinet dépendait sur une coalition des modérés avec les radicaux ou les membres de la droite.

Rente française.

Paris, 19 février—La trois pour cent est coté à 93 francs 72 1/2 centimes.

Le récent drame à Cannes.

Cannes, 19 février—L'affaire Deacon qui a eu lieu à Cannes où celui-ci a tué un français du nom d'Arbeille parce qu'il avait découvert que ce dernier avait une liaison trop intime avec sa femme, continue à être le sujet de conversation parmi toute la colonie américaine qui se trouve dans cette ville.

On exprime des regrets de ce que Mme Deacon ait pu se laisser aller au point de jeter la honte sur elle et sa famille, mais en même temps l'opinion générale est que M. Deacon mérite la sympathie publique.

Tout Ruvira discute l'affaire et d'après les informations reçues ici, on peut dire que l'acte de M. Deacon est approuvé par tout le monde.

M. Deacon qui s'est rendu à la police immédiatement après avoir tué M. Arbeille, a été examiné aujourd'hui par le magistrat qui a charge de l'affaire. M. Deacon était calme et a fait un rapport succinct des raisons que l'ont amené à tirer sur Arbeille.

Quoique cette déclaration ne s'accorde pas dans tous les détails avec le rapport publié au sujet de l'affaire, elle concorde en tous points les premiers rapports envoyés par le télégraphe.

En réponse aux questions du magistrat, M. Deacon a dit qu'il était rentré hier à l'Hôtel Splendide où peu après minuit. En entrant dans le couloir, il vit de la lumière par une fente qui se trouve sous la porte de la chambre de sa femme.

Rien de positif dans le moment pour lui faire supposer qu'il y avait quelqu'un avec sa femme, mais pour une raison qu'il ne peut pas expliquer, il eut encore des soupçons que sa femme lui était infidèle.

Depuis plusieurs jours déjà il que les obsess ne marchaient pas comme il l'aurait voulu, mais il n'avait pas de preuve positive qu'elle l'aimait le mal.

Mais quand il vit cette lumière, à cette heure, il eut la conviction que ses soupçons étaient bien fondés et voulut s'en convaincre.

Il appela le commis de l'hôtel et devant lui força la porte de la chambre.

Il vit M. Arbeille qui essayait de se cacher derrière un fauteuil, l'ajusta et fit feu trois fois.

M. Deacon ajoute que son intention n'était pas de tuer Arbeille, mais de le blesser.

Le prisonnier demanda au magistrat de le mettre sous caution, mais celui-ci refusa de le faire immédiatement, et il lui promit de prendre sa demande en considération ; mais aujourd'hui, ajouta le magistrat, il faudra rester en prison.

Mme Deacon a été ensuite examinée. Elle a fait une déclaration qui confirme celle de son mari.

Londres, 19 février—Aujourd'hui le *Times* publie la nouvelle que M. et Mme Deacon sont de Cincinnati, Ohio.

Température de neige.

Londres, 19 février—Les tempêtes de neige qui sévissaient récemment en Angleterre ont augmenté. A Dartmoor et plusieurs autres endroits dans la partie sud-ouest de l'Angleterre, la neige a plusieurs pieds d'épaisseur. On rapporte que plusieurs accidents sont survenus dans diverses villes anglaises.

Chambre des Communes.

Londres, 19 février—M. Louis John Jennings, représentant Stockport à la Chambre des Communes, a interpellé le gouvernement pour savoir si celui-ci a reçu avis relativement à une conférence qui a eu lieu à Washington, entre M. Blaine et les commissaires Canadiens, pour établir une base pour un traité de réciprocité ; si ceux ci sont arrivés à une entente et s'il est vrai que Sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre à Washington, a donné l'assurance aux dite commissaires que lord Salisbury accueillerait favorablement toute requête raisonnable des dits commissaires.

M. James Lowther, secrétaire parlementaire du Bureau des affaires étrangères, en répondant à l'interpellation de M. Jennings, a dit, que la dite conférence a eu lieu. Il a ajouté qu'il n'était pas officielle.

M Lowther a ajouté, qu'il n'a aucune raison pour supposer que Sir Julian Pauncefote donné l'assurance aux commissaires dont parle M. Jennings. En terminant, M. Lowther a dit qu'il ignore si l'on est arrivé à une entente sur la question.

Les menaces de troubles contre-arrêtés par le gouvernement—Arrestations.

Rome, 19 fév—Les menaces faites à l'assemblée conjointe hier des représentants de vingt-trois sociétés du travail, qu'une grève générale serait inaugurée aujourd'hui, et qu'on la continuerait jusqu'à ce que le gouvernement commence les travaux publics pour donner du travail aux ouvriers sans emploi, ont été bouleversées par le gouvernement général qui a fait arrêter hier plusieurs des principaux agitateurs.

Cet acte énergique de la part des autorités a eu un bon résultat et aujourd'hui au lieu de se mettre en grève ainsi qu'ils l'avaient dit, les ouvriers sont tous au travail comme d'habitude.

Ils est enfin tranquille et on n'appréhende pas de troubles.

Les journaux irlandais et le nouveau bill local irlandais du gouvernement.

Dublin, 19 février—*Le Freeman's Journal* (Home Rule) déclare que le nouveau bill local irlandais est une farce législative.

Le Irish Daily Independent (Parnellite) dit que le parti irlandais était prêt à donner au bill son appui le plus cordial, s'il avait donné satisfaction, mais ce bill ces une farce, une fraude et une insulte.

On espérait pas beaucoup d'un ministère unioniste, mais on ne s'attendait pas cependant à un bill aussi ridicule.

Londres, 19 février—Le *News* écrit : Rien de plus extraordinaire que le bill irlandais n'a jamais été soumis au Parlement.

Les plus forte adversaires de M. Balfour disent qu'ils ne croyaient pas qu'il aurait pu rédiger un bill aussi incomplet et sans espoir de réussite.

Le *Chronicle* dit que le bill est une tentative honteuse, mais qui n'a pas à personne.

Le *Standard*, dans un éditorial, dit que le gouvernement est prêt à se présenter devant le pays en criant qu'il y a en obstruction libérale à une tentative louable ayant pour objectif de mettre le gouvernement local pour l'Irlande sur une base populaire.

L'ordre rétabli à Ceara.

Londres, 19 février—Une dépêche officielle de Rio Janeiro, annonce que l'ordre a été rétabli à Ceara.

On se souvient que hier une dépêche a prétendu que des troubles avaient éclaté dans cette ville.

La présidence conventi on présidentielle.

New York, 19 février—M. W. R. McClure, de cette ville, a écrit récemment à M. H. Phelps, de Carthage, Mo., membre du comité démocratique de l'état du Missouri, pour lui demander l'opinion des démocrates de l'ouest à l'égard de la nomination de Chicago.

Dans sa réponse M. Phelps dit : 8l les factions Hill et Cleveland à New York peuvent s'unir sur un seul candidat dans cet Etat qui satisferait les deux factions—disons le gouverneur Flower ou M. Whitney—ce candidat serait probablement nommé par acclamation, mais comme cela existe actuellement, il serait presque impossible d'arriver à une entente, et dans mon opinion le candidat sera alors un homme de l'Ouest, et je crois que le gouverneur Boies serait le meilleur choix à faire.

Il a remporté deux fois l'Etat de l'Iowa ; c'est un homme capable qui n'est identifié avec aucune faction et que tous les démocrates, je crois, aux Etats-Unis apprécieront. Il est spécialement fort parmi les Allemands, et dans mon opinion, obtiendrait les votes de ceux-ci, qui tiennent, vous le savez, la balance du pouvoir dans l'Illinois, l'Iowa, le Wisconsin, et seraient très forte aussi dans plusieurs autres Etats de l'Ouest.

Je crois pas que le mouvement pour empêcher la convention d'Etat à New York, le 22 février, puisse faire quelque chose, quant à la convention nationale.

Si Hill peut remporter l'Etat au mois de février, il n'y a pas de raison pour qu'il ne puisse en faire autant en mai ou juin.

Faillites.

New York, 19 février—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. Dunn & Co, s'élèvent à 299 ; la semaine dernière elles étaient de 276 et à la période correspondante l'année dernière elles étaient portées à 290.

Incendie.

New York, 29 février—Trois alarmes ont été donnée pour un incendie qui vient d'éclater dans la bâtisse Percival dans la 42me rue.

Extradition d'un voleur.

Ottawa, Ont, 19 février—Le gouverneur général a signé aujourd'hui des Warrats pour l'extradition de Moses Frederick Chrisdefer, qui est accusé de vol avec effraction à Chicago.

Il est actuellement en prison à Montréal.

Typhus.

New York, 19 février—Huit nouveaux cas de typhus ont été constatés aujourd'hui, ainsi qu'un autre décès.

Le World's Fair.

Tallahassee, Floride, 19 février—Les Commissaires du comté ont eu une conférence, et ont refusé d'autoriser une taxe spéciale de $100,000 pour l'exhibition de la Floride à Chicago.

La mine Bonsick.

Denver, Col., 19 février—On a annoncé hier soir que la mine Bonsick à Silver Cliff a changé de mains et des capitalistes de New York et San Francisco pour $1,000,000.

Bruit démenti.

St Louis, 19 février—M. Richard Klemm, gendre du Dr Daenger